

royale du 23. 9. 1839 établissant (bien tardivement et pour une courte durée) le libre-échange entre la Hollande et le Luxembourg.

Plutôt modestes au début, ses affaires parisiennes (qu'il dirigeait d'un deuxième étage de la rue de la Chaussée d'Antin), (13) prirent bientôt un développement prodigieux et l'accaparèrent au point qu'il liquida définitivement ses affaires du Grand-Duché (31. 12. 1841.)

Du 3. 9. 1846 date sa naturalisation française, de 1852 sa nomination de Consul général des Pays-Bas et celle de maire de la commune de la Celle-St.-Cloud.

En moins de vingt ans, son talent spéculateur le haussera dans le monde du *tabac* et de la *banque* à une situation que très peu d'autochtones partageaient avec lui.*) Il est assez difficile d'aller repérer les traces de Pescatore dans les méandres de la finance du milieu du 19^{me} siècle, aussi nous bornerons-nous à mettre son nom en rapports avec deux affaires : la *Banque de Paris et des Pays-Bas* (14) et la *Grèce*.

En 1832 la Russie, l'Angleterre et la France voulurent mettre fin à la situation inextricable qui régnait en Grèce depuis sa libération, en nommant roi de Grèce, Othon de Bavière, âgé de 17 ans, fils de Louis I^{er}.

Pendant tout son règne qui dura jusqu'en 1862, le jeune souverain éprouva des difficultés inouïes et, malgré son évidente bonne volonté, ne réussit aucunement à rallier sous son égide les différents partis politiques de la si agitée population grecque.**)

Le service de l'emprunt de 60 millions de francs que le roi avait contracté à son avènement et qui aurait dû être garanti par les trois puissances, causait de graves soucis au jeune souverain. Aussi était-il fort aise de pouvoir, apparemment à différentes reprises, profiter des offres de service que lui avait faites Jean-Pierre Pescatore.

Le roi et la reine lui en gardaient toujours la plus profonde reconnaissance et lui marquèrent leur sympathie entre autres en lui permettant de se rendre acquéreur d'une des plus belles collections de *figurines de Tanagra* du monde.

En 1837, Jean-Pierre Pescatore avait fait en Suisse, au cours d'un voyage en Italie, la connaissance de la belle Anne-Catherine *Weber*, alors âgée de 34 ans environ. Il fit venir cette dame à Paris où, au cours des années, on arriva à croire qu'ils étaient mariés. Donnant

*) D'après les plaidoiries entendues au cours du fameux procès engagé par ses héritiers, J.-P. Pescatore aurait possédé 500.000 fr. en 1837 et de 4 à 10 millions en 1851. Nous allons voir qu'à sa mort il était riche d'environ 15 millions or.

**) Il est vrai que l'entente était rendue difficile 1° par l'entourage du roi, composé de ministres allemands imbus des principes réactionnaires chers non seulement aux cours de leur pays mais également à celles d'Autriche et de Russie ; 2° par le mariage d'Othon avec la princesse Amélie d'Oldenbourg, mariage resté sans descendance ; 3° par les immixtions répétées des puissances dans les affaires de la Grèce. — Relevons que le ministre de France accrédité auprès du roi Othon s'appelait Théobald PISCATORY. Cet ancien combattant volontaire de l'insurrection grecque devint, avec Sainte-Beuve, un des créateurs de l'Ecole française d'Athènes.